

## Les actions

### 1 Le conservatoire du littoral

La mission du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL) consiste à protéger les sites naturels remarquables par la mise en œuvre d'une politique d'acquisition foncière.

Créé en 1975, cet établissement peut intervenir en métropole, en outre-mer, sur le littoral, les lacs et les plans d'eau d'une superficie égale ou supérieure à 1 000 hectares.

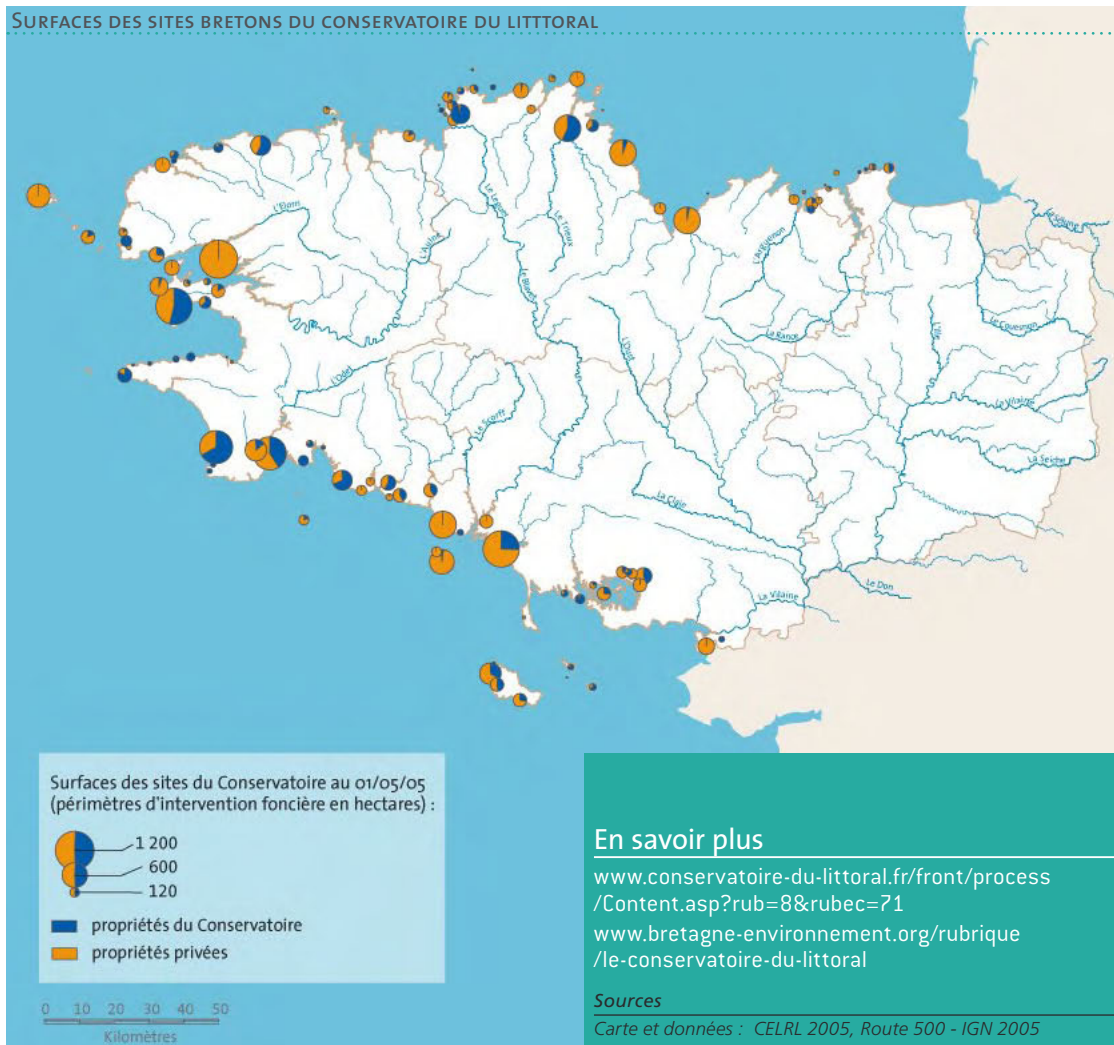
Au 31 décembre 2005, la superficie des sites d'intervention du Conservatoire en Bretagne est 16 987 ha, pour une superficie acquise de 6 172 ha sur plus de 120 sites et un linéaire d'environ 200 km.

La délégation bretonne est celle qui compte le plus de sites en France, ceci en raison du linéaire côtier important, de la dispersion de l'habitat, du morcellement foncier et de la diversité des milieux.

Le Conservatoire est présent sur la plupart des grands sites naturels : baie d'Audierne, cap de la Chèvre, dunes des Blancs sablons, pointe du Raz, Ploumanac'h, côte sauvage de Belle-Île, etc.

Les objectifs, plus particulièrement en Bretagne, sont de sauvegarder l'unité paysagère en préservant de grandes coupures naturelles, de résorber le caravanage sauvage et les constructions précaires, de préserver ou reconquérir le potentiel écologique de zones naturelles menacées et de garantir la bonne gestion des sites naturels.

#### SURFACES DES SITES BRETONS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL



### En savoir plus

[www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content.asp?rub=8&rubec=71](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content.asp?rub=8&rubec=71)  
[www.bretagne-environnement.org/rubrique/le-conservatoire-du-littoral](http://www.bretagne-environnement.org/rubrique/le-conservatoire-du-littoral)

#### Sources

Carte et données : CELRL 2005, Route 500 - IGN 2005

## 2 Les contrats de baie

Les contrats de baie ont été créés sur le modèle des contrats de rivière par une circulaire du 13 mai 1991 relative à l'amélioration de la qualité des eaux littorales. Ils constituent un outil spécifique de contractualisation à l'échelle d'une baie qui permet la remise en état des milieux et vise l'amélioration de la qualité des eaux littorales. Deux contrats ont été mis en place en Bretagne (rade de Brest, Rance).

## 3 Le réseau benthique (Rebent)

Initié par le ministère de l'Environnement à la suite de la pollution de l'Erika, le réseau national d'observation des biocénoses marines côtières a pour objectif d'assurer le recueil et la mise en forme des données pertinentes pour la surveillance des biocénoses benthiques (totalité des êtres vivants peuplant le fond de la mer) en zone côtière. Ce réseau, coordonné par l'Ifremer, est entré en phase opérationnelle en 2003 sur la région Bretagne, zone pilote. Le réseau bénéficie du soutien financier du Medd, du Conseil régional, de la Fondation Total pour la biodiversité et la mer ainsi que de l'ensemble des organismes scientifiques partenaires du projet (IUEM-UBO), du Ceva, des stations biologiques de Roscoff et de Concarneau.

## 4 Le Répom

L'objectif du Réseau national de surveillance de la qualité de l'eau et des sédiments des ports maritimes (Répom) est d'évaluer et de suivre l'évolution de la qualité des eaux et des sédiments des bassins portuaires. A partir des résultats obtenus, est identifié l'impact de ces installations portuaires

sur les usages du milieu, qu'ils soient pratiqués dans l'enceinte ou à proximité du port. Les différents types de ports maritimes sont pris en compte : ports militaires, de commerce, de pêche et de plaisance. Hormis les ports militaires, les ports ont été répartis en 3 ou 4 classes, selon leur importance. Seuls ceux de classes 2, 3 ou 4 font l'objet d'un suivi. En 2004, le Répom concerne 186 ports dans 24 départements littoraux en métropole dont 35 en Bretagne.

## 5 Ports propres et accueillants

Une charte de qualité a été lancée au niveau de la Bretagne à partir du concept "ports propres et accueillants". Définie par le Conseil régional et l'Association des ports de plaisance en Bretagne, et suivie par les Conseils généraux, cette charte a pour but d'améliorer les services d'accueil et d'offrir un meilleur environnement par une maîtrise des pollutions et nuisances ainsi que par une intégration urbaine et paysagère. 17 ports de plaisance en Bretagne sont financés dans le cadre de ce programme.

## 6 Prolittoral

Pour lutter contre les marées vertes, le Conseil régional et les quatre Conseil généraux bretons ainsi que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont lancé en 2002 le programme Prolittoral. Il comporte trois volets : l'un préventif (opérations de bassin versant visant notamment à réduire considérablement les flux d'azote rejetés dans les eaux littorales - voir page 56), un autre curatif (ramassage et gestion des algues), un autre encore transversal (animation, suivis des marées vertes et expérimentations appliquées). L'animation du programme et le soutien

technique ont été confiés au Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva).

## 7 La charte des espaces côtiers bretons

Soucieuse de maintenir le potentiel social, écologique et économique de sa zone côtière, la Région Bretagne souhaite lancer en 2006 l'élaboration d'une charte des espaces côtiers. Sélectionné à la suite d'un appel à projets de la Datar (avec 4 autres projets locaux : 25 actions ont ainsi été choisies au niveau national, dont 5 en Bretagne), ce projet vise à engager une démarche de concertation entre les acteurs concernés, afin de définir ensemble les principaux enjeux, les principales menaces, les leviers d'action pour promouvoir une gestion intégrée des zones côtières. La Charte, qui devrait être validée à la fin 2007, valorisera notamment les approches de cohérence comme les Scot et les pays maritimes.

## En savoir plus

[www.bretagne-environnement.org/rubrique](http://www.bretagne-environnement.org/rubrique)

[/le-conservatoire-du-littoral](http://le-conservatoire-du-littoral)

[www.ifremer.fr/rebent](http://www.ifremer.fr/rebent)

[www.cub-brest.fr/contrat-baie/index.html](http://www.cub-brest.fr/contrat-baie/index.html)

[www.coeur.asso.fr/COEUR/Objectif.htm](http://www.coeur.asso.fr/COEUR/Objectif.htm)

[www.univ-brest.fr/IUEM/observation](http://www.univ-brest.fr/IUEM/observation)

[/observation\\_iroise.htm](http://observation_iroise.htm)

[www.ceva.fr/fr/environnement/prolitto.html](http://www.ceva.fr/fr/environnement/prolitto.html)

[www.territoires-littoraux.com](http://www.territoires-littoraux.com)